



CANDIDATURE AIDE FINANCIERE D'URGENCE – FONDATION DU CREDIT AGRICOLE DU NORD-EST

/!\ Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 31 octobre 2024

Chers étudiants,

Vous rencontrez une difficulté financière et souhaitez candidater à l'aide déployée par la Fondation Crédit Agricole du Nord-Est ?

Merci de vérifier que votre situation répond aux critères suivants et de nous adresser les pièces demandées par mail à l'adresse : g.moreau@icp.fr

/!\ Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

L'aide de la Fondation du Crédit Agricole du Nord-Est : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un soutien financier destiné aux étudiants de l'ICP-Campus de Reims, dont le **foyer fiscal** est domicilié dans l'un des départements de Champagne-Ardenne (Marne, Aisne, Ardennes), rencontrant une difficulté financière relevant des caractéristiques suivantes :

- Matérielle
- Ponctuelle
- Ayant un caractère d'urgence
- Justifiant de pièces comptables (devis préalables, factures d'achat, preuve de paiement, ...)

Comment l'obtenir ?

Pour poser sa candidature, l'étudiant doit vérifier que sa demande correspond aux critères ci-dessus et remplir/fournir les pièces suivantes :

- 1- Le **document Excel** précisant :
 - Si l'étudiant bénéficie d'une bourse du Crous, d'une autre aide financière de l'Etat ou de l'ICP, en préciser le(s) montant(s) et fournir justificatifs,
 - Le montant annuel de ses droits d'inscription (facture ICP),
 - L'adresse et le revenu fiscal des parents, le nombre de parts dans le foyer, le nombre d'enfants au sein du foyer fiscal, leur niveau d'étude s'ils sont scolarisés (primaire, secondaire ou supérieur).
- 2- Une **lettre de motivation**. Celle-ci doit décrire la situation dans laquelle se trouve l'étudiant, expliquer la raison et le contexte de la demande (les difficultés rencontrées qui ont conduit l'étudiant à demander une aide à l'ICP, ce que l'aide de la Fondation rend possible à travers ce soutien pour améliorer sa situation, en quoi la difficulté rencontrée impacte la scolarité de l'étudiant ...).
- 3- Si vous avez déjà engagé la dépense qui vous met en difficulté (**facture**) ou demandé un **devis**, merci de joindre toute pièce justificative.
- 4- Votre **RIB**.

Les informations recueillies sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre de l'instruction de votre dossier par l'ICP et la Fondation Crédit-Agricole du Nord Est.